

doit prendre part à la planification de l'économie. De concert avec l'industrie, par exemple, il discute de l'orientation qu'il faudrait donner à ses efforts et détermine les domaines les plus susceptibles de se révéler rentables sur le plan de la production et de l'emploi, les investissements qui seraient profitables, et enfin l'orientation qu'il faudrait donner à l'ensemble du pays.

Le gouvernement du Japon, et je tiens à signaler qu'il n'y a jamais eu de gouvernement socialiste dans ce pays, collabore de très près avec les décisionnaires de l'industrie japonaise. J'ai visité ce pays il y a un an et demi. L'ambassadeur du Canada avait profité de notre séjour pour nous expliquer la stratégie industrielle du Japon. Aucune grande société japonaise ne prend une décision sans avoir consulté au préalable le gouvernement du pays. Si la société peut prouver au gouvernement que son investissement ou ses projets d'expansion serviront les intérêts des Japonais, alors le gouvernement encourage cette industrie à aller de l'avant avec ses idées. Le gouvernement permet souvent à l'industrie d'emprunter aux banques à des taux d'intérêt inférieurs aux taux courants, pour la simple raison qu'il y va de l'intérêt de la nation japonaise.

Le Japon n'aurait pas toléré, comme on l'a fait au Canada, que l'International Nickel utilise ses profits, les prêts de l'État et les impôts différés non versés pour aller mettre en exploitation ses dépôts de nickel du Guatemala et de l'Indonésie. Ces mines étrangères font concurrence aux nôtres sur les marchés mondiaux, ce qui fait que des milliers d'ouvriers canadiens ont dû quitter l'industrie minière.

L'Allemagne de l'Ouest a obtenu les meilleures performances économiques du monde ces dernières années. Le député de Calgary-Sud ignore peut-être que l'Allemagne de l'Ouest a un gouvernement social-démocrate depuis maintenant des années. Ce gouvernement ne nationalise pas toutes les industries: il a sans doute moins d'entreprises nationales que le Canada.

● (2120)

Le gouvernement allemand a pour politique de s'asseoir à une même table avec les entreprises et avec les syndicats pour établir les politiques qui permettront d'agrandir les usines, de créer des emplois et de satisfaire à tous les besoins de la population sur les marchés intérieurs et extérieurs, qui ont tant d'importance pour tous les pays industriels.

J'ai encore un mot à dire au sujet des observations du député de Calgary-Sud: il a dit que les politiques énergétiques du gouvernement libéral étaient mauvaises, qu'elles poussaient l'industrie à la ruine et qu'elles avaient des effets terribles sur le pays. Ce n'est pas le lieu d'examiner cela en détail, mais je rappellerai tout simplement au député qu'en 1970 le gouvernement du Canada affirmait à la population que les réserves confirmées de gaz naturel couvriraient les besoins de la population pendant 923 ans. C'est un peu avant 1970 que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) a dit aux Canadiens qu'il y avait suffisamment de pétrole pour couvrir leurs besoins pendant environ 100 ans. Nous savons tous à quel point ces deux prévisions se sont révélées inexactes.

Savez-vous de qui l'ancien ministre a obtenu à l'époque ses renseignements? Des compagnies pétrolières et gazières qui voulaient exporter davantage de pétrole et de gaz naturel et qui lui ont fourni des informations dont elles savaient pertinemment qu'elles étaient fausses. Ce sont les intérêts des

compagnies pétrolières que l'on servait et non les intérêts de la population canadienne dans son ensemble.

Je conseille fortement au député de Calgary-Sud de faire moins confiance dans la bonne volonté, le bon sens et la planification à long terme du secteur privé. Il serait préférable parfois qu'il pense davantage au bien de la population canadienne et moins à servir les intérêts du secteur privé.

Je voudrais lui dire encore une chose. Tandis que je parcourais mes notes en vue de mon intervention de ce soir, je suis tombé sur un autre discours que j'avais fait en octobre 1979, du temps du gouvernement conservateur. La Chambre étudiait alors à peu près le même genre de bill qu'en ce moment. Certes, on ne parlait pas d'autoriser le gouvernement à emprunter 14 milliards, mais seulement la moitié. Si c'est un crime d'emprunter, je dois alors dire au député de Calgary-Sud que la seule différence entre le gouvernement libéral et le gouvernement conservateur qui l'a précédé est la gravité du crime.

Nous ne nous opposons pas à une proposition d'emprunt si on donne des raisons valables pour la justifier. Si nous pensons que ces fonds serviraient à améliorer le sort des Canadiens, à leur donner plus d'emplois et à leur assurer de meilleures conditions de vie, nous appuierions cette proposition, mais pour autant que nous sachions, rien ne laisse prévoir que ces fonds seront affectés à une ou l'autre de ces fins. Si on nous demande de fournir des fonds pour combler le déficit que laisse prévoir la différence entre le montant que nous dépensons et celui de nos recettes, nous devons alors nous demander à quoi le déficit est dû.

Je voudrais dire aux députés des banquettes ministérielles à la Chambre que le déficit est en grande partie dû au fait que l'économie ne travaille pas à plein rendement. Au cours des années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, les économistes du Conseil économique du Canada qui ne sont certainement pas des extrémistes ont estimé qu'on arrivait au plein emploi lorsque le taux d'emploi oscillait entre 3 et 4 p. 100.

Le taux de chômage actuel s'élève à plus du double de ces chiffres; il dépasse 8 p. 100. Selon les statistiques officielles, il y a 945,000 personnes en chômage au Canada. Ce chiffre est celui des gens qui cherchent activement du travail, mais il y a chez nous plusieurs centaines de mille personnes qui ne cherchent plus de travail, surtout des jeunes et plus particulièrement ceux qui habitent les régions à croissance lente. A Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, on trouve de grandes régions où il est inutile de chercher du travail car il n'y en a pas du tout. Il ne sert à rien non plus de chercher du travail dans l'est du Québec. On peut en dire autant de certaines parties du nord de l'Ontario et de la région sise entre les lacs au Manitoba. Ce ne sont là que quelques exemples.

Nous devons nous demander quelles conséquences peut avoir un chômage qui frappe un million de personnes au lieu de 400,000. Entre autres conséquences, nous perdons à peu près cinq milliards de dollars par année en production. Monsieur l'Orateur, 500,000 travailleurs de plus par année verseraient environ 1.5 milliard de dollars en impôts dans les coffres du gouvernement. Ces 500,000 personnes qui devraient travailler et payer des impôts sont en chômage; elles ne paient pas d'impôt et elles n'achètent pas autant de biens de consommation qu'elles le feraient si elles travaillaient. Elles n'ont pas les moyens d'acheter une maison, un réfrigérateur, une cuisinière,